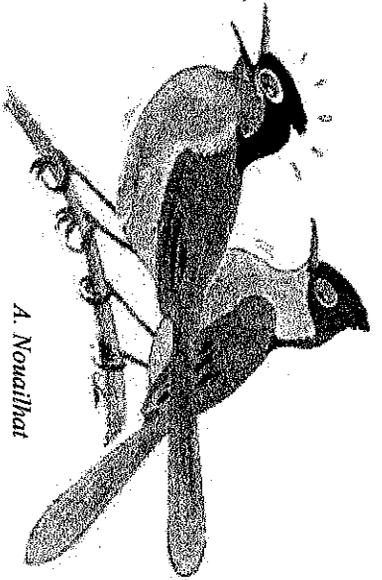


EN ADHERANT A LA SEOR, VOUS NOUS AIDEZ A PROTEGER LES OISEAUX DE LA REUNION ET LEUR HABITATS. MERCI DE VOTRE SOUTIEN.

REJOIGNEZ-NOUS !!



A. Nouailhat

PLANNING DES SORTIES 2002

Date	Lieu	Thème	Contact
Samedi 26 octobre (après midi)	Etang du Gol	Limicoles, pétrels	J-M. Riethmuller 20 46 65
WE 31 nov – 1er déc (Camping et gîte)	Roche Ecrite	Tuit-tuit	M. Salamolard 20 46 65
Dimanche 22 décembre	Petite Ile	Observation oiseaux de mer	Y. Tortroteau 44 05 55
Samedi 18 janvier	plusieurs sites	Comptages Pétréls de Barau	M. Le Corre 20 46 65
WE 15-16 février 2003 (Camping)	Plaine d'Affouches-Ilet à Guillaume	Découverte - Tuit tuit	T. Ghestienne 20 46 65

BULLETTIN D'ADHESION

(à renvoyer avec votre règlement, à SEOR, 377 rue Dumesnil d'Engente 97440 Saint André)

Nom : _____ Prénom : _____ Profession (facultatif) : _____

Adresse : _____ Téléphone : _____

_____ Email : _____

Adhésion (cocher la case correspondant à l'adhésion souhaitée) :

- Membre actif tarif réduit (scolaires, étudiants, chômeurs : 10 € / an) —

- Membre actif (20 € / an) _____

- Membre bienfaiteur (à partir de 40 € / an) _____

Je veux recevoir les Taille-Vents (1 à 6) déjà parus (4 €) _____

Société
d'Etudes Ornithologiques
de La Réunion

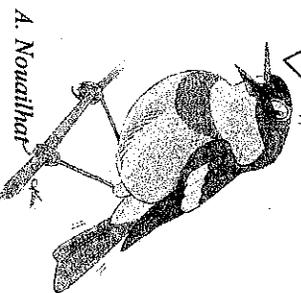


377, rue Dumesnil d'Engente
97440, Saint André
seor@wanadoo.fr
http://membres.lycos.fr/seor/
(nouvelle adresse)

Dans ce numéro :

- 2 La Réserve Naturelle de la Roche Ecrite
- 4 Comment reconnaître les callies de la Réunion.
- 6 Papargue en parade
- 7 Sortie de la Plaine des Lianes
- 8 La SEOR au salon Flore et Hâlle
- 9 Histoire du Héron Petit Patapon
- 11 Espèces exotiques : Danger !!

Prochainement, vous pourrez découvrir dans le site internet de la SEOR (<http://membres.lycos.fr/seor/>), la rubrique réservée aux adhérents.



A. Nouailhat

Lettre d'information N°5

EDITO

Bonjour à tous et bienvenue aux nouveaux adhérents de l'association. En 1998, la SEOR comptait environ 80 membres et nous sommes aujourd'hui plus de 150 ! Merci donc à tous, anciens comme nouveaux venus, de votre soutien pour la protection des oiseaux, de leurs milieux naturels à la Réunion.

Nous profitons de cet éditto pour ouvrir notre carnet des Globe-Trotteurs : certains arrivent et d'autres partent... Yann Farich Penot a rejoint la métropole. Il nous a laissé un petit message sur notre répondeur avant son départ, remerciant "les personnes de l'association pour leur gentillesse et leur compétence". Nous tenions à le remercier chaleureusement pour sa présence et sa bonne humeur communicative !!

Nous signalons également le départ prochain de Vincent Abalain pour la Nouvelle Zélande et l'Australie. Bon voyage et merci pour ton soutien. Didier M'Radamy poursuit ses études au Canada ; Mathieu Authier entreprend des études en Angleterre et Cyril Fontaine est en Belgique à la recherche d'un emploi. Bon courage à vous.

De semaine en semaine, le cadre de travail à la SEOR continue de s'améliorer et les permanents de l'association tiennent à remercier Jean François Priou ainsi que Richard et Fabienne pour leur différents dons. Merci également à tous ceux qui donnent de leur temps à l'association pour la faire grandir.

Nous vous rappelons que la lettre d'information n'est toujours pas baptisée. Envoyez-nous toutes vos idées. Nous les proposerons lors de l'AG 2003 (date du baptême !).

Enfin, la SEOR recherche des photos (ou diapos) d'oiseaux, de plantes et de paysages de la Réunion. Nous constituons une banque de photo à des fins pédagogiques (création de documents, d'affiches, de plaquettes, site internet...). Si vous souhaitez contribuer à notre action, contactez-nous.

Et maintenant, assez parlé ! Bonne lecture à tous.

Les Rédacteurs

QUE DEVIENT LA RÉSERVE NATURELLE DE LA ROCHE ÉCRITE ?

Le site de la Roche Ecrite a été déclaré en Réserve Naturelle le 21 décembre 1999 pour protéger durablement la dernière population de Tuit-tuit (*Coracina newtoni*), ainsi que son habitat. Ce passereau endémique de La Réunion est menacé de disparition, classé "menacé d'extinction à brève échéance" par les organisations internationales de conservation (IUCN, BirdLife).

Le plan de gestion écologique de la réserve est en cours d'élaboration et devrait être achevé fin 2003. Un plan de gestion est un outil qui permet de mettre en cohérence des actions sur le terrain avec les buts de con-

servation recherchés. La responsabilité de la réserve revient au Préfet de La Réunion, qui dispose d'instances permettant de valider les orientations retenues (comité de pilotage, comité de suivi).

Actuellement, les gestionnaires ne sont toujours pas désignés de manière officielle, mais l'équipe de gestion devrait s'orienter vers une répartition des tâches entre 3 partenaires : l'ONF (responsabilité administrative, police, aménagements...), la SREPEN (animation, accueil du public, suivi de l'écosystème forestier...) et la SEOR (recherche sur le Tuit-tuit et suivi ornithologique, étude

Cette étude a permis de préciser la richesse et la diversité de la faune de la réserve. Une synthèse actualisée concernant le Tuit-tuit (écologie, biologie, distribution, facteurs limitants propres à l'espèce...) a été réalisée pour permettre d'évaluer les contraintes de gestion liées à cette espèce.

Les données inédites sur le Tuit-tuit collectées par la SEOR pendant le "Programme Oiseaux Terrestres", mené en 2000-2001, ont été intégrées à cette synthèse (comportement et régime alimentaire, utilisation de l'espace par une famille de Tuit-tuit bagnée, distribution de la population...).

ESPECES EXOTIQUES A LA RÉUNION : DANGER !!

Une île océanique, par définition issue d'un volcanisme de point chaud, est originellement vierge de toute forme de vie. Si cette île est éloignée des continents, la colonisation par les êtres vivants dans les conditions naturelles est lente : une espèce en moyenne tous les 10 000 ans à la Réunion.

Toutes ne parviennent pas jusqu'à l'île : les amphibiens, les reptiles et les mammifères terrestres meurent généralement dans l'océan bien avant d'avoir pu atteindre leur nouvelle terre tandis que les oiseaux et les insectes franchissent plus aisément cet obstacle. Mais les animaux parvenus sur l'île ne sont pas pour autant tirés d'affaire ; il faut encore qu'ils soient suffisamment adaptés à leur nouvel environnement pour réussir à s'y maintenir. C'est le deuxième obstacle.

Il en résulte une composition particulière des écosystèmes insulaires par rapport aux écosystèmes terrestres : les espèces sont moins nombreuses, ne se concurrencent presque plus entre elles, et n'ont presque plus à se défendre contre les grands prédateurs. Ces animaux

espèces représentent un danger potentiel. Mais elles constituent autant de bombes à retardement ; Les nouveaux arrivants arrivent tous jours nombreux par le biais des animaleries, et les nouveaux arrivants sont toujours plus nombreux, via les animaleries.

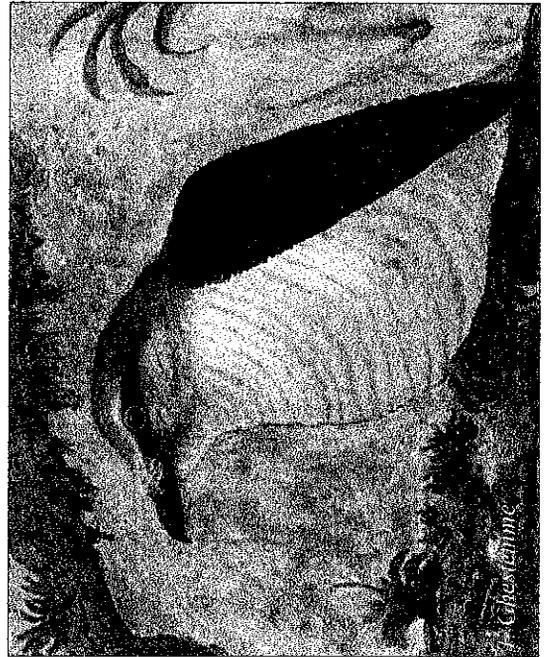
Or l'homme, en seulement 300 ans a introduit de très nombreuses espèces : les unes accidentellement (Rats), les autres volontairement comme animaux de compagnie (Bulbul orphée), agents de lutte biologique (Martin), gibiers (Cailles et Perdrix)...

Bien sûr, la majorité de ces espèces sont restées dans les secteurs transformés par l'homme ; mais certaines d'entre elles, capables de coloniser les milieux naturels, ont profondément perturbé les peuplements naturels. Les cas les plus visibles sont les rats, le Bulbul orphée.

Le nombre d'espèces introduites est actuellement bien supérieur à celui des espèces naturelles. Le délai d'adaptation étant souvent de plusieurs décennies avant la colonisation des milieux naturels, il est difficile d'évaluer lesquelles de ces nombreuses

Thomas MERIAN

NDLR : Une sortie sur ce thème a eu lieu le 25 août dernier sur l'étang de St Paul et sur la commune y ont participé.



J'interromps là notre ami pour préciser que le héron strié fait partie de la famille des Ardeïdés et que la particularité de ces échassiers d'eau douce est de posséder une 6ème vertèbre cervicale spécialisée leur permettant de plier leur cou en s, la tête comme posée sur les épaules.

Grâce à une très puissante musculature ils peuvent, après des heures d'immobilité absolue, détendre brusquement leur cou en propulsant, tel un harpon, leur long bec pointu et tranchant qui se plante dans le poisson. Nous avons là un véritable "pirate d'eau douce" comme dirait notre ami "la Hulotte".

"Après ce repas je ne vis plus personne jusqu'au lendemain matin où un "peanu" vint ravitailler ma mangeoire, cette fois, leurs poisons étaient beaucoup moins frais morts même pour certains mais pour regagner ma vitalité il ne fallait pas faire le gros bec. J'engloutissais donc 3 cabots noirs et 3 bouches rondes, morts ou vifs, ça fait du bien. Je laissais même un poisson plat, n'ayant jamais eu les yeux plus gros que le croupion.

Le jour suivant se déroula suivant le même rituel jus-

qu'en début d'après midi où tout carton arriva ; dedans un tout jeune puffin de Bailion tout pataud et fatigué, il passa l'après-midi à dormir. J'avais été ravitaillé, tout était calme, la nuit tombait lorsqu'un nouveau bipède fit son apparition. Là je crus ma dernière heure arrivée : il me flasha, m'attrapa et, coince dans un chiffon nauséabond, me mit cette bague à la patte, prit mes mesures, mon poids (200 g). Je n'ai rien pu faire. Mon malheureux codétenu eut droit au même sort et le lendemain disparut à jamais... Et moi qu'allais-je devenir...

Les journées passaient toujours plus longues. Je décidais de continuer à parfaire ma forme pour mieux leur échapper à la première occasion. De plus en plus vaillant je me caçais et ne me laissais plus attraper si facilement.

De jours en jours, de poisons en poisons je me sentais revivre et reprenais mes forces. Enfin, ce matin, après 7 jours d'incarcération j'ai été replacé dans un carton, à nouveau ils m'ont mis dans leur machine puante et quand le bruit et les secousses se sont arrêtés j'ai tout de suite perçu l'odeur de mon étang.

La lumière apparut, je vis enfin le ciel

d'un saut vif je leur fis faux bond pour me retrouver sur la rive d'en face. Quel bonheur : Tous mes sens revivaient, je n'en croyais pas mes yeux, j'étais à nouveau libre de planer au dessus de l'eau. La seule preuve de mon aventure est cette bague numéroté "FS 5198". En réfléchissant bien je crois que ces bipèdes m'ont, en fait, sauvé la vie. "Le vieil arbre qui avait écouté attentivement son ami l'enveloppa de son feuillage et lui dit "Et moi que l'était inquiet pour ou et ou ou té l'hôtel 3 étoiles !"

Je les laissais à leurs effusions et faisais quelques investigations. Toute cette histoire est bien vraie. L'hôtel 3 étoiles était en fait un toilette exigu dans les hauts de St-Paul. Deux familles d'humains ont passé leur dernière semaine de vacances à la pêche et le puffin, après enquête, a été lâché avec succès au Cap La Houssaye. Longue vie à ces deux rscapés, je reste à l'affût de nouvelles aventures. Votre serviteur.

*Stephanie
Dalleau-Coudert*

Pour la réserve, deux objectifs de conservation du patrimoine ont été clairement identifiés :

- 1- Préserver une population viable de Tuir-tuit,
- 2- Maintenir la diversité biologique des milieux.

Le plan de gestion écologique, qui s'applique sur un espace, doit donc intégrer tous

les éléments et contraintes liés au Tuir-tuit qui permettent de préserver ou favoriser cette espèce.

Les facteurs limitants ces objectifs de conservation sont nombreux, souvent liés entre eux, et aux activités humaines présentes sur la réserve (braconnage, incendies, envahissement par les pestes végétales, plantations d'espèces exotiques, dégradations engendrées par les

Certs, activités de loisir...). Le plan de gestion devrait veiller à gérer ces éléments en fonction des 2 objectifs de conservation identifiés ci-dessus.

Pour plus d'information, les documents se rapportant à la réserve sont consultables à la SEOR.

Thomas Ghestemme
(photo et dessin de l'auteur)

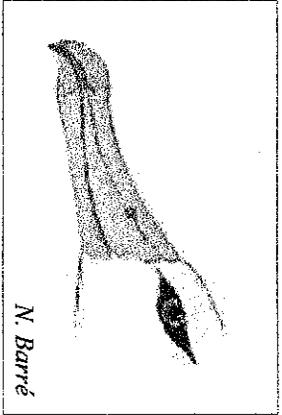


NOUVELLES INTERNATIONALES

Le Prince de Galles exhorte les gouvernements à signer l'accord de conservation international sur les ALBATROS.

En effet, les spécialistes estiment que chaque année, 300 000 oiseaux de mer dont 100 000 albatros sont tués à l'échelle mondiale par les systèmes de pêche aux longues lignes. Ors des solutions simples et bon marché existent. Jusqu' alors seuls deux pays ont ratifié cet accord : l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Ors il est nécessaire que 5 nations signent cet accord pour qu'il puisse entrer en vigueur. Pour en savoir plus :

http://www.newspresspro.com/aff_comm.php?communique=FR119696



N. Barré

MOIS D'OCTOBRE : MOIS DES CAILLES ET DES TOURTERELLES

Nous sommes déjà en octobre, se termine en mai 2003, bre, mois important pour l'étude sur les Cailles et Tourterelles. En effet, il est grand temps de rassembler toutes les observations que vous avez recueillies durant l'année 2002. Grâce à vous, nous avons centralisé plus de 800 observations en 2001. Pour cette année, nous en espérons, autant, si ce n'est plus !! Donc, et sans plus tarder, envoyez-nous vos fiches d'enquête ainsi que toutes observations concernant ces espèces (date limite de dépôt : 30 octobre 2002).

Pour reconnaître les "Cailles" sur le terrain, plusieurs informations sont à croiser pour parvenir à confirmer chaque contact. Il faut tenir compte du milieu, de l'heure, de la taille, des chants et cris entendus, du nombre d'oiseaux observés (groupe ou compagnie, couple ou solitaire) et bien entendu du plumage : si vous avez le temps de le voir !!

Depuis le début de l'étude Cailles, et grâce aux sorties sur le terrain, j'ai accumulé un certain nombre de critères qui me permette d'identifier plus facilement les cailles (famille d'oiseaux franchement farouches !!). L'enquête

se termine en mai 2003, alors à vos jumelles !!

Q : " J'ai vu une petite caille sombre s'envoler devant moi ? "

R : " 2 possibilités : il s'agit soit d'une Caille pays (*Turnix nigricolis*) femelle, soit d'une Caille de Chine (*Coturnix chinensis*) mâle. "

La Caille pays " piète " beaucoup (elle court au lieu de s'envoler). Cette espèce est territoriale ce qui signifie que vous ne rencontrez que des couples ou parfois une femelle et deux mâles (pas de " compagnies "). Enfin, la Caille pays se tient dressée sur ses pattes à la manière des coqs.

La Caille de Chine vit en couple ou parfois en petite compagnie (individus regroupés). Dérangée, elle s'immobilise face au danger. Si vous demeurez à proximité, elle peut subitement s'envoler. Le mâle est très sombre. De plus, c'est une espèce de petite taille qui se tient ramassée sur elle même. Tenez compte du milieu : la Caille de Chine vit dans les milieux humides (cannes, bord d'étang).

Q : " J'ai vu s'envoler devant moi une douzaine de caille ? "

R : " 1 seule possibilité. Il s'agit d'une compagnie de Caille rouge (*Percudica asiatica*). "

La Caille rouge est la seule à se regrouper en grosse compagnie (allant de 5 à 25 individus). Généralement, les individus piètent peu et vont soudainement décoller tous ensemble. Le plumage est plutôt clair et les bandes blanches sur la tête sont bien visibles, même à l'envol. Cette espèce est facilement identifiable grâce au chant émis par les mâles qui se répètent. Ils chantent en tournant sur eux-mêmes et en émettant un " tili-tili-tili... ". Les mouvements circulaires des mâles donnent l'impression que le chant s'approche puis s'éloigne. Ce chant est puissant et peut s'entendre de loin.



F-X Couzi

HÉRON , HÉRON PETIT PATAPON

Chers lecteurs, bonjour. Repliant son long cou en S il jeune reporter à la rubrique " les oiseaux en folie " j'ai réussi à intercepter une conversation entre un Héron et un bois l'encens (NDLR : ou *Faux-Poirivrier*) : l'histoire est si peu banale que je vais vous la conter.

Je " planquais " à l'étang St-Paul quand je fus le témoin d'une étrange scène de retrouvailles - " Ben où ça ou sort, mi té crois ou la fini mort lou na l'air bien pourtant, y fait combien de jours que moïn l'a pas vu à ou ? "

" 7 jours vieille branche ; 7 jours et tu ne peux pas imaginer l'aventure que je viens de vivre ! " Le bel échassier gris-roux, un peu snob avec son cimier vert forcé métallique, fit quelques pas sur ses longues pattes orange, l'eau jusqu'au ventre et, d'un bond, s'installa sur une branche de son dalon.

zouillis des moineaux et autres passereaux me réveilla après une bonne nuit de repos.

J'étais toujours dans mon cauchemar, une fête apparut et disparut puis ce fut le calme complet jusqu'à midi où les humains sont revenus. Caché derrière un gros truc blanc et froid qui crachait de l'eau parfois, je les ai observés : ils ont installé dans un petit aquarium du sable de notre étang et une petite baignoire pleine de fétards, de crapauds avec 6 jolis petits cabots noirs tout frétilants et bien appétissants, un véritable petit étang miniature !

On m'installa sur un perchoir devant la bassine et on me laissa. Seul face à ce festin il me fallut moins d'une heure pour harponner et gober les 6 amuses bec ! J'en avais bien besoin, mes douloureuses crampes s'estompèrent et mes fientes retrouvèrent de leur vigueur... "



Il y a donc 7 jours, je ne sais plus comment ni pourquoi, je me suis retrouvé trimballé dans un carton, placé dans le truc en ferraille qui enpeste et qui gronde, tu sais ces drôles d'engins qui s'agglutinent sur les grosses bandes grises, j'atterrissais dans une plus grosse boîte face à face avec des humains : ils n'ont ni plumes ni écailles les pauvres !

Je ne savais pas si c'était cauchemar ou réalité j'étais trop épuisé pour raisonner et les voilà à tenter de me gaver, moi pas si bête je reste de marbre, figé, comme une statue. A ce jeu, tu sais, c'est moi le plus fort, pas moi le plus sûr ! "

Enfin ils m'ont laissé seul et je me suis assoupi. Le gache de son dalon.

LA SEOR AU SALON FLORE ET HALLE

Pour sa première participation aux Flore et Halle du Port, la SEOR a franchi une nouvelle étape dans son action d'information sur l'avifaune de la Réunion.

Pour ceux d'entre vous qui ont eu la chance de faire un petit tour du côté du parc des expositions, au cours des quatre premiers jours du mois d'août, vous avez pu découvrir des plantes, des concours canins, l'art du pliage, les produits du terroir, ... et de nombreuses associations. Parmi ces dernières, vous avez pu nous rencontrer au détour du stand de produits Bio et de la SREPPEN, dans le bâtiment "Environnement".

Je remercie donc les séoriciens qui ont préparé et tenu le stand pendant ces 4 jours.



S. Idane

Un grand merci également à vous, visiteurs, qui êtes venus nous faire part de vos témoignages, interrogations, indignation, admiration, concernant nos petites bêtes à plumes. Vous avez pu découvrir nos nouvelles affiches, des chants d'oiseaux, des diaporamas, des ouvrages ornithologiques.

Si l'expérience vous tente, je vous donne rendez-vous au prochain salon, pour simplement parler des piafs, ou même, pourquoi pas, co-animer à mes côtés.

Alors à bientôt en tant que visiteur ou animateur !

Sandrine Latte



S. Idane

Q : " J'ai entendu ce chant " puit-puit-puit ". De qui s'agit-il ? "

R : " Il s'agit du chant de la Caille patate (*Coturnix coturnix africana*) ".

La Caille patate vit en petite compagnie. Elle est plus grosse que les autres espèces et le chant des mâles permet de facilement l'identifier. Si vous localisez un mâle au chant, patientez car le plus souvent, d'autres mâles à proximité répondent à l'appel.

Q : " J'ai observé un oiseau de forte taille, le plumage était brun beige. "

R : " 3 possibilités. Il s'agit soit d'une poule sauvage (*Gallus gallus*), soit d'une poule faisane (*Phasianus colchicus*), soit d'une femelle de Francolin (*Margaroperdix madagascariensis*). "

Le Coq sauvage vit en couple ou en petit groupe (1 coq et 2 poules). Lorsqu'il est dérangé, le coq fuit en courant dans la végétation, faisant beaucoup de bruit. La crête rouge vif chez le mâle permet de l'identifier, même dans sa fuite. Très proche du chant du coq de basse-cour, le chant diffère seulement par sa fin très abrupte (le chant du coq domestique est traînant sur la fin). Aucun cri en cas de fuite. La poule est

de petite taille et sa queue est noire (plumage roux-marron). La silhouette de cette espèce est caractéristique : cou assez long, haut sur pattes, la queue relevée.

Le Faisan mâle est nettement identifiable de part son plumage coloré et sa grande taille. La femelle, très farouche, peut être identifiée grâce à sa queue assez longue (environ 15-20 cm) dominant une silhouette élancée et fine. Son plumage est uniforme et de couleur beige clair. Le chant puissant du mâle est un bon critère d'identification : " Koorokok ".

Le Francolin se rencontre souvent en couple mais aussi en compagnie. Cette espèce piéte beaucoup et ne s'envole que si elle est en danger (tous les individus décollent rapidement). Enfin lors de l'envol, le Francolin émet un cri d'alerte : " poa-poa-poa ". Le plumage de la femelle est dans les tons fauve, jaune et marqué de noir. Des 3 espèces, c'est celle qui est la plus ramassée (queue courte dirigée vers le bas).

Q : " J'ai entendu un chant sourd dans un arbre, ressemblant au roucoulement du pigeon. "

R : " Il s'agit du Ramier (*Streptopelia picturata*). "

La taille et le plumage uniforme du Ramier sont de bon critères de reconnaissance. Il faut aussi tenir compte de son vol rapide, direct et à faible hauteur souvent dans la végétation. Son roucoulement est profond, sourd.

F-X Couzi

Connaissez-vous le jizz ? Non ! Et bien si mais vous ne le savez encore.

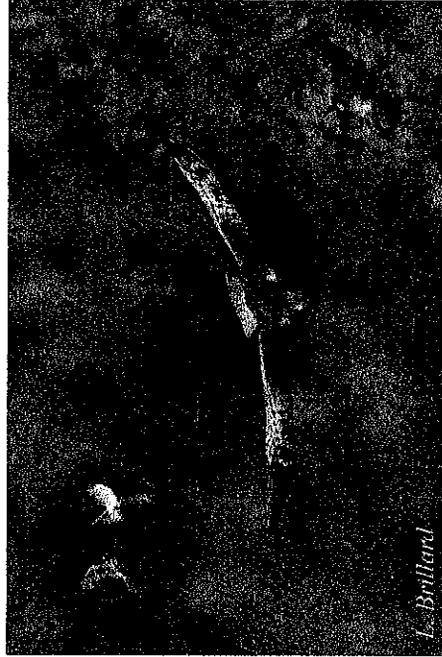
Explication : lorsque vous avez rendez-vous avec quelqu'un de votre famille ou un(e) ami(e), vous êtes d'ordinaire capable de le (la) reconnaître de très loin, même dans la foule dense et animée d'un hall d'aéroport. Point n'est possible de distinguer exactement ses traits pour savoir que c'est bien celui ou celle que vous attendiez. Vous vous êtes appuyé sur une combinaison de caractères intimement liés à la personne concernée : taille, silhouette, proportions, démarques, allure, etc. ... Les ornithos ont recours au jizz, terme encore non traductible (prononcer " jisse ") mais que l'on pourrait éventuellement remplacer par " allure générale ".

Extrait de LESAFFRE, G. 2000. *Le manuel d'Ornithologie, les outils, le terrain, les conseils, la terminologie* ... Delachaux et Niestlé, p.154. (consultable à la SEOR)

CARNET DE TERRAIN

Surprise ou promesse ?

La douceur était à l'honneur dans les Hauts en ce début mars promesses de vie pour les papangues. Le mâle répétait fréquemment ses parades vertigineuses, tandis que la femelle repoussait les assauts d'un jeune de l'année derrière (son jeune ?). Le couple commençait alors à resserrer son territoire entre la longue arête qui descend dans la rivière et l'interminable barre rocheuse qui me barre la vue.



La Brillard

La promesse d'une nichée à nourrir nécessite un apprentissage de vie commune. La nonchalante errance est ponctuée de rites bien établis. Les vols en cercle ou en parallèle, les passages de proies - il ne fait pas bon être fangeux ou musaraigne dans ce coin de forêt - réels ou plus souvent feints donnent vie, espoir et avenir à ce couple.

Le mâle espace ces parades pour mieux repousser, plus ou moins gentiment, les immatures qui apprécieraient également ce coin du rempart. Il doit commencer à construire un nid, bien caché, dont il est pour l'heure l'unique occupant et pourvoyeur de branchettes.

La chaleur monte, le soleil est déjà haut quand la fe-

melle cesse sa toilette et s'allonge. Elle n'attend pas longtemps.

Surprise ! Le mâle arrive de la forêt, descend verticalement en basculant d'une aile sur l'autre pour s'accoupler ! Béat, je fixe la femelle qui reste sur la corniche, tandis que le mâle plonge dans le

SORTIE PLAINES DES LIANES DU 07 JUILLET 2002

A-t-elle eu lieu ???

Bien difficile de retrouver les 'séoriens' inscrits à la sortie au milieu de cette effervescence !!!

Le lieu de rendez-vous était fixé au Grand Hazier de Ste Suzanne, car il s'y passait un deuxième événement : la 'Bourse aux plantes' organisée par l'association 'Jardins Créoles', association qui a déjà aidé généreusement la SEOR (voir précédentes Lettres d'Informations).

Dès 9 heures, le ciel bien gris n'avait pas découragé les personnes qui arrivaient sur les lieux, les bras chargés de boutures, cactus, etc... en tout genre.

Micheline nous propose le sentier qui part de 'La Mai-

Piton Fougères, dans les Hauts de la Ressource (Ste Marie), et tout le monde prend la route avec enthousiasme (...sous un ciel si

Gris ! !), dans un cortège de voitures.

Dès les premiers pas sur le sentier, nous pouvions admirer la végétation indigène, bien conservée, à l'exception des abords de la piste. Les passereaux de la forêt n'étaient pas très nombreux mais les Petits mahotis (*Dombeya ficulnea*) formaient de grosses boules de fleurs blanche ou rosé qui nous ont ravis.

C'est vraiment un site à conseiller et à découvrir,..... notamment les jours où il pleut dans l'est !!

Marc

BRACONNAGE À LA RÉUNION : ENCORE !!

Pour la première fois, de sa jeune vie d'association, la SEOR, aux côtés de la SREPEN, de la Fondation Brigitte Bardot, de FNE et de la LPO, s'est portée partie civile dans le cas du jugement d'un braconnier de Paille-en-queue à l'Entre-Deux.

Le jugement a été rendu le 28 mai 2002. Le braconnier doit verser une amende de 660 Euros. Cependant, il est à regretter que le parquet n'est pas prévenu et tenu compte des associations qui s'étaient portées partie civile.



J. Chessemmé